

Orientations budgétaires 2006

Nos propositions

pour une ville plus citoyenne, plus solidaire, plus équilibrée

La critique de l'action de la majorité ne peut et ne doit pas être le seul discours de l'opposition sous peine de ne pas être crédible pour créer une alternative, c'est pourquoi, dans le cadre du budget 2006, nous faisons des propositions

Pour une ville plus citoyenne

- ❖ **Création de conseils de quartier** : ils existent dans de nombreuses villes de toutes tendances (exemple : Sceaux et Clamart), et permettent une plus grande participation de citoyens. A la Croix de Berny, on peut en outre créer une mairie annexe demandée par les habitants.
- ❖ **Création d'un point service pour les associations** : afin d'aider ces structures si importantes à Antony, une structure pourrait regrouper moyens matériels, locaux et moyens humains.
- ❖ **Ouverture de locaux pour les jeunes** : aux Morins, à Pajeaud, aux Bas-Graviers, à la Croix de Berny, les locaux existent. Il convient de prévoir un encadrement léger et d'effectuer des menus travaux qui permettraient aux jeunes d'avoir des occupations et un lieu dédié.

Pour une ville plus solidaire

- ❖ **Refonte des tarifs municipaux** : ils pénalisent les classes moyennes (un couple avec deux enfants qui gagne 2 800 euros mensuellement paye le tarif maximal) et n'aident pas assez les plus démunis. Une refonte doit intervenir alliant moins de bureaucratie et plus d'efficacité sociale
- ❖ **Accélération de la réhabilitation des logements sociaux municipaux** : dans le quartier Guillebaud, l'Office Départemental a réhabilité ses logements, et la Ville laisse ses tours en piteux état ; aux Morins, les immeubles collectifs sont sérieusement délabrés, tout comme à Lavoisier. Une rénovation s'impose également au Moulin et à Jeanne d'Arc. La Ville doit aider l'office municipal à accroître ses dépenses d'entretien et de rénovation.
- ❖ **Politique de réserve foncière** : la Ville doit favoriser la mise en place de logements sociaux diffus en préemptant ça et là des pavillons dans les zones résidentielles, donnant un sens plus fort à la mixité sociale.
- ❖ **Réduire la fracture numérique** : à l'instar d'Issy les Moulineaux, la ville peut mettre à disposition à chaque écolier de CM 2 un ordinateur portable, permettant à tous les enfants d'avoir une égalité de chances par rapport à l'outil informatique.
- ❖ **Dynamiser la politique du handicap**, notamment par le recours dans les marchés publics aux CAT (centre d'aide par le travail), dans les secteurs d'activité où ils sont présents.

Pour une ville plus équilibrée

- ❖ **Développement des circulations douces** : cela implique notamment des mesures comme la reconstruction d'un garage à vélos Place Mounié. Mais il faut également aussi étendre les zones 30 notamment dans des axes qui sont utilisés – de manière peu raisonnable – comme itinéraires de délestage de la N 20 : Avenue de Sceaux, Rue des Rabats.
- ❖ **Piétonisation de la rue Mounié le dimanche** : comme à Sceaux et Bourg la Reine, la rue commerçante de la Ville pourrait être rendue aux piétons le dimanche, ce qui rendrait encore plus agréable notre centre ville.
- ❖ **Une ville exemplaire pour l'environnement** : la collectivité territoriale doit montrer l'exemple pour défendre l'environnement.

-Ainsi, dans le cadre des marchés publics, il est nécessaire d'utiliser des fournitures peu nuisibles à l'environnement et de favoriser les achats éthiques et équitables.

- Lors du renouvellement du parc de véhicules de la Ville, il faudra privilégier les véhicules propres.
- En coopération avec la communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre, la Ville doit poursuivre son effort en faveur du tri sélectif en implantant dans certains endroits des poubelles sélectives publiques.
- Toutes les constructions publiques doivent être désormais HQE (haute qualité environnementale).
- La réhabilitation des logements sociaux devrait permettre des économies d'énergie, comme celles réalisées dans le cadre de la rénovation des logements sociaux départementaux de Guillebaud.

Propositions budgétaires (la suite !)

❖ **La mise en place d'un projet culturel pour Antony** : il est nécessaire de valoriser nos deux équipements culturels que sont le Cinéma et le Théâtre.

Malgré les critiques, ces deux équipements sont des institutions fortes à Antony par l'originalité de leur programmation, par une ouverture importante. En revanche, les structures qui les abritent n'apportent pas le confort nécessaire. C'est pourquoi il est important de les rénover pour donner plus d'atouts à la culture dans notre ville.

Nous proposons donc la mise en place d'une étude de faisabilité pour la reconstruction du Théâtre sur le terrain de la poste actuelle, celle-ci étant déplacée dans le centre ville. Cet emplacement permettrait de plus de relier la rue Mounié au Parc Bourdeau par la création d'une promenade verte.

Pour le cinéma, comme à Sceaux et à Châtenay-Malabry, il faut préserver ce qui en fait son essence. Plutôt qu'un miniplexe avec confiserie et parking avec accès direct dans le cinéma (comme à Velizy !), nous proposons une concertation permettant de conserver l'identité du Sélect, et de donner la parole à ceux qui en font le succès : les spectateurs.

Comment finançons nous ces projets nouveaux ?

Ces projets ont un certain coût, et il serait irresponsable de ne pas donner des solutions pour leur financement.

La première solution est le report de dépenses inopportunes comme

- La réfection de la salle du conseil municipal (utilisée 8 fois par an !) pour 500 000 euros
- L'aménagement de la place Mounié pour 1 000 000 euros.

La deuxième solution est le recours à des financements *via* l'emprunt

- Le ratio d'endettement par habitant a chuté ces dernières années du fait de l'extinction des dettes de la SEMAVA et d'ambitions limitées pour le développement de la Ville. Actuellement, les taux d'intérêt sont bas, il faut donc saisir cette opportunité pour financer des investissements utiles.

La troisième solution réside dans une meilleure gestion de la Ville

Le recours à des solutions modernes et efficaces pour certaines formalités peut permettre de faire des économies importantes.

Voilà quelles sont nos propositions pour 2006, que nous défendrons lors du conseil municipal qui a lieu :

- **Jeudi 2 mars 2006 à 19 heures à l'Hôtel de Ville**

Venez assister au Conseil car la démocratie participative ne se fera pas sans vous !

Ordre du jour du conseil, dont :

- **Orientations budgétaires 2006**
- **Projet d'aménagement des places Mounié et Cassin**
- **Contrat Petite Enfance avec la CAF**

CITOYENS À ANTONY

Contactez-nous ! par mail : courrier@citoyens-antony.com
par téléphone : 01 42 37 12 14 - par courrier : 3, rue de Reims